

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 2

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD

OBJET

Soutien animation seniors - Subvention de fonctionnement - Entraide Solidarité 13 -
Exercice 2017

**Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
130/19**

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Créée le 27 décembre 1995, l'Entraide Solidarité 13, dont le siège est situé 148, rue Paradis – 13006 Marseille, agit dans le cadre de ses statuts dont le but est de développer dans le Département des Bouches-du-Rhône toutes formes d'actions de solidarité, d'animation et de loisirs mais également de proposer des prestations nouvelles en faveur des retraités et des personnes âgées de plus de 55 ans ainsi que de toutes personnes en difficulté matérielle, sociale ou morale. Elle regroupe :

- 277 clubs, 9 clubs-Espaces et 11 Espaces Seniors
- 50 253 adhérents en 2015 (54 114 en 2014)
- 61 salariés

Depuis 2003, l'association a été désignée, dans le cadre d'une convention avec la collectivité, gestionnaire des Espaces seniors.

Toutes les activités, traditionnelles ou nouvelles, proposées au cours de l'année 2016, ont rencontré un vif succès auprès des adhérents, preuve des capacités d'adaptation de l'association aux demandes et exigences de son public.

1. Le Domaine de l'Etang des Aulnes

Par convention en date du 14 février 2011, le Conseil Départemental a mis le Domaine de L'Etang des Aulnes à disposition de l'association 5 jours par semaine.

Ainsi, l'action culturelle sera une fois encore privilégiée, notamment, par des expositions de tableaux, sculptures, peintures... et particulièrement en juin 2017 car comme toutes les années, ce lieu accueillera plus de 500 adhérents pour la Fête de la musique.

Les activités extérieures seront favorisées particulièrement avec l'organisation de journées événementielles pour fêter les événements internes à l'association.

2. Les Espaces Seniors :

L'action engagée depuis treize ans sur les Espaces Seniors continuera à se développer grâce aux ateliers traditionnellement proposés depuis l'origine au sein de ces espaces (informatique, gymnastique, langues vivantes,...) ainsi que par la mise en place d'ateliers complémentaires. Les ateliers seront pérennisés, en particulier l'art floral, photo, généalogie, sophrologie, yoga, country, café littéraire, atelier mémoire par l'écriture et mosaïque, d'autres seront proposés à la demande (karaoké, visites culturelles, ...).

La mise en place du projet « Eté 2017 » en partenariat avec le service Animation clubs permettra à de nombreux adhérents qui ne partent pas en vacances de bénéficier d'une animation. Ainsi l'association organisera tout au long de la période estivale des après-midis récréatifs.

3. Voyages et sorties :

Le service voyages agréé de l'association permet de faire bénéficier les adhérents de prix négociés et de destinations adaptées.

Le partenariat mis en place en 2010 avec l'ANCV (Agence nationale des Chèques-Vacances) sera renouvelé confirmant ainsi la vocation sociale de l'association en faveur des seniors peu argentés.

L'ES 13 proposera également 6 séjours en France. Elle reconduira certaines destinations de 2016 avec l'Alsace, la Charente Maritime, le Pays Basque et le Cantal.

En 2017, L'ES 13 a programmé des voyages en France et en Europe mais aussi de nouvelles propositions avec des circuits longs courriers inédits sur l'Asie et l'Amérique Centrale.

Enfin, 42 sorties à la journée sont programmées pour 2017 dont 14 nouvelles.

4. Sport et culture :

Le but de la section randonnées est de proposer deux à trois randonnées par mois en fonction de différents niveaux de difficultés afin de toucher le plus grand nombre de seniors.

L'Entraide Solidarité 13 continuera de développer des partenariats aussi bien dans son action d'animation en direction des maisons de retraite, qu'avec le Centre Gérontologique Départemental avec lequel une Charte de Partenariat a été signée en 2011.

5. Événementiel

En 2017, comme tous les ans, seront reconduits les spectacles à la carte, la billetterie pour les théâtres, musées, expositions, ...

Le pôle culturel, créé au sein de l'Entraide Solidarité 13, depuis plusieurs années a permis la mise en place d'un Pass-Culture, d'une billetterie et de tisser des partenariats avec différentes institutions. Le Pass-Culture permet à ses adhérents de bénéficier de tarif préférentiel et d'un service spécifique car il donne accès à tous les lieux culturels du Département des Bouches-du-Rhône : théâtres, musées, expositions, cinémas et places de concert.

Pour la seconde année, un PASS MUSEES sera proposé en partenariat avec les musées de la Ville de Marseille donnant un accès illimité à chaque exposition. De même un partenariat sera poursuivi avec la S.A.F.I.M (Foire internationale de Marseille), le Festival Lyrique d'Aix-en-Provence, le Festival de Piano de la Roque d'Anthéron,.....

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017 :

Compte tenu du développement de ses activités, l'association Entraide Solidarité 13 sollicite une subvention de fonctionnement général de **5.000.000 euros** pour l'année 2017 pour un budget global de fonctionnement de 12 227 572 euros.

Le budget prévisionnel pour le financement des actions qu'elle conduit auprès de ses clubs ainsi que pour la gestion des Espaces seniors et du domaine départemental se décline comme suit :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Achats (alimentation, produits entretien, énergie, carburant, petite fourniture)	2.931.056	Participation des adhérents	2.160.000
Charges externes (traiteur, animation exceptionnelle, sous traitant, locations immobilières et mobilières, entretien et réparation des bâtiments et du matériel, assurances)	3.586.000	Lotos	2.627.000
Autres charges externes (honoraires, publicité, frais de fonctionnement des clubs, transport sorties, missions, frais postaux et divers)	1.903.000	Animations	800.000
Charges de personnel	3.006.594	Subvention du Conseil Départemental	5.000.000
Impôts et taxes	260.678	Subventions mairies	80.000
Autres charges de gestion courante	76.000	Subventions autres	15.000
Dotations amortissements – provisions	464.244	Cotisations	720.000
		Autres produits de gestion	63.000
		Reprises sur Amortissement et provisions	17.825
		Produits financiers	20.000
		Produits exceptionnels	258.300
		Autofinancement sur Fonds Propres	466.447
TOTAL	12.227.572	TOTAL	12.227.572

Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000.000 euros**, pourrait être allouée pour les activités de l'association notamment la vie de ses clubs, la gestion des Espaces Seniors et celle du domaine départemental.

PROPOSITIONS ET INCIDENCE FINANCIERE

Sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation seniors, une subvention d'un montant de 5.000.000 € pourrait être versée à l'association ENTRAIDE SOLIDARITE 13.

En cas de décision favorable, il conviendra :

- de prélever la dépense correspondante, soit 5.000.000 € sur le chapitre 65 du Budget Départemental ;
- de m'autoriser à signer la convention de partenariat conforme à la convention-type prévue à cet effet, qui sera adaptée en tant que de besoin.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL